

Delphes, fondée, dit-on, par un fils de Neptune, le nombril de la Terre.

VI. Ce qu'on remarque de plus singulier dans une espèce particulière de sanglier que l'on trouve en Terre-Ferme, & que les Indiens appellent *Peccaris*, c'est qu'au lieu d'avoir le nombril sur le ventre, cet animal le porte au milieu du dos : quand il est tué, pour peu qu'on diffère à lui couper cette partie, sa chair se corrompt en deux ou trois heures, & ne peut plus être mangée.

§. III.

Art des Accouchemens chez les Hébreux.

L'origine des accouchemens que nous avons développée dans le premier article, nous conduit nécessairement, & de suite, à parler des coutumes des Hébreux, à l'égard de cette partie de la Chirurgie. Si l'on ouvre les Livres saints, si l'on consulte l'Histoire de ce Peuple, appelé par prédilection *le Peuple de Dieu*, on ne trouvera en aucun endroit, qu'il soit fait mention d'hommes pour accoucher; il n'y est question que de Sages-Femmes pour cette fonction. La première dont il soit fait mention dans l'Écriture-Sainte, est celle qui assista *Rachel*, femme de *Jacob*, dans son second accouchement. La conduite qu'elle tint alors, ne montre pas qu'elle fût bien habile; car elle eut beau, pour encourager *Rachel*, lui annoncer qu'elle accoucherait incessamment d'un garçon, & qu'il

n'y avoit rien à craindre , elle mourut peu de temps après l'avoir mis au monde : *In quâ cum parturiret Rachel , ob difficultatem partûs periclitari cœpit , dixitque ei Obstetrix , noli timere , quia & tunc habebis filium. Mortua est ergo Rachel. Genes. cap. XXXV , vers. 27 & 29.* Il semble que dès-lors on se servoit d'une espèce de siege propre à faciliter l'accouchement. C'est au moins ce qu'on peut conjecturer du mot *haabenier* , que Moïse emploie dans l'*Exode* , cap. 2 , vers. 26 , & que les Interprètes ont rendu par le mot *fellas*. Dans le quinzieme siecle , & vers le commencement du seizieme , les Sage-Femmes en France avoient encore des sieges qu'elles faisoient transporter dans les maisons où elles étoient appellées , ainsi que le dit *Rhodion* (15) , de *partu hominis* , pag. 28 , edit. *Paris. latin.* 1538. Cet usage se pratique encore en Allemagne.

Il est encore parlé dans la Genese , d'une autre Sage-Femme , à l'occasion de *Thamar* qui accoucha de deux jumeaux , avec beaucoup de peine : *Instante autem partu , apparuerunt gemini in utero , atque in ipsâ effusione infantium , unus protulit manum , in quâ Obstetrix ligavit coccinum , dicens. Genes. cap. XXXVII , vers. 27 & 28.* Il paroît donc certain , d'après les passages que nous venons de citer , que depuis *Adam* , jusqu'à l'entrée des Hébreux en Egypte , & même depuis leur sortie de ce Pays , comme nous aurons occasion de le faire voir dans l'article suivant , jusqu'à leur établissement dans la Terre promise , ils n'ont eu , pendant tout ce temps , que des femmes pour la pratique des accou-

chemens : ainsi il est dit dans le premier livre des Rois : *Nurus autem ejus uxor Phinées prægnans erat , vicinaque partui , & audito nuntio . . . incuravit se & peperit , irruerunt enim in eam dolores subiti . . . in ipso autem momento , dixerunt ei (mulieres) quæ circa eam stabant , &c. cap. IV , vers. 29 & seq.* Ce furent donc les femmes qui aidèrent la femme de *Phinées* , fils d'*Héli* , Grand-Prêtre des Hébreux , dans le malheureux accouchement qu'elle eut , en apprenant la nouvelle de la prise de l'Arche & de la mort de son mari & de son beau-pere. Dans tous les endroits de l'Écriture Sainte , où il est question des Sages-Femmes , elles sont désignées , ou par leur nom particulier , ou par le nom générique & féminin *Majalledeth*.

Une nouvelle preuve sans réplique que les Hébreux étant en Egypte , n'employoient que des femmes dans les accouchemens , c'est l'ordre donné par *Pharaon* aux Sages-Femmes des Hébreux , nommées , l'une *Séphora* , & l'autre , *Phuha* , d'exterminer tous les enfans mâles qui naîtroient , & de ne conserver que les filles ; ordre que la probité & l'humanité de ces Sages-Femmes , rendit inutile , comme tout le monde fait , & comme on peut le voir dans l'Exode , cap. 1 , vers. 15 & suiv. *Origene* (16) qui a fait des Homélies sur cette partie de l'ancien Testament , nous apprend que les Sages-Femmes dont il y est fait mention , étoient très-habiles dans leur Art.

On ne peut pas assurer aussi positivement , que durant le séjour des Hébreux à Babylone , & depuis leur retour de cette captivité , jusqu'au

temps de leur dispersion , les femmes seules se soient mêlées chez eux des accouchemens : il paroît au contraire presque certain , quoique les Auteurs n'en disent rien , pas même *Joseph* (17) qui a écrit leur Histoire , qu'ayant adopté en partie les coutumes des Peuples chez qui ils avoient vécu fort long-temps , & qui admettoient des hommes pour les accouchemens , comme le témoigne *Hérodote* (18) dans son Histoire , lib. 11 , cap. 85. il paroît , dis-je , presque certain , qu'ils ont aussi souffert que leurs femmes eussent recours aux Gens de l'Art , dans leurs accouchemens laborieux. Au surplus , comme il ne reste que très-peu de chose par la tradition sur cette partie des mœurs des Hébreux , il subsistera toujours , à cet égard , une obscurité qu'on ne pourra jamais éclaircir. Tout ce qu'on peut assurer de plus positif , c'est que , jusqu'au temps de leur captivité , les Hébreux n'ont eu que des femmes pour les accouchemens : mais on doutera avec raison , si depuis ce temps , jusqu'à celui de leur dispersion , ils n'ont pas admis aussi les hommes à la pratique de cet Art. Nous aurons encore occasion de dire quelque chose sur ce sujet dans l'article suivant , en traitant des coutumes des Egyptiens , par rapport aux accouchemens.

N. B. Chez les Juifs , une femme , après être accouchée d'un garçon , gardoit la chambre pendant quarante jours , & pendant quatre-vingt , quand elle étoit accouchée d'une fille. Le terme expiré , elle portoit au Temple un agneau & une tourterelle , ou deux pigeons seulement , si elle étoit pauvre : le Prêtre immoloit un de ces

oiseaux dans un vase de terre -audeffus d'une eau vive , trempoit l'autre oiseau dans le sang de celui qu'il venoit d'immoler , faisoit sept aspersions sur la femme , la déclaroit nette & pure , & laissoit l'oiseau s'envoler.

§. IV.

Art des Accouchemens chez les Egyptiens.

Hérodote , en parlant des mœurs des Egyptiens , & *Gudius* (19) , Auteur moderne , qui a fait une dissertation sur l'origine hébraïque des Matrones , nous apprennent que chez ces Peuples , chaque maladie avoit son Guérisseur , & qu'il n'y avoit presque aucune partie de l'Art de guérir , qui n'eût son Médecin. Ces Médecins prenoient même le nom de la maladie qu'ils traitoient , de sorte que les uns étoient appelés *Auriculariori* , & c'étoient ceux qui traitoient les maladies des oreilles ; les autres , *Oculariori* , qui étoient les Oculistes ; d'autres , *Dentariori* , ainsi nommés , parce qu'ils prenoient soin des dents. Il est certain que les Egyptiens ont toujours passé pour être le Peuple le plus éclairé & le plus habile de toutes les Nations , qui les respectoient comme des Oracles & de véritables Philosophes. Ils sont les premiers qui aient fixé les regles d'un bon gouvernement : ils avoient l'esprit inventif ; leurs *Mercurès* ont rempli leur Pays d'inventions merveilleuses , & ne lui avoient presque rien laissé ignorer de ce qui pouvoit contribuer à perfectionner l'esprit , & rendre la vie plus commode & plus heureuse